

L'INVITÉ

CÉDRIC NÉMITZ, CONSEILLER MUNICIPAL, BIENNE

L'honneur d'être élu



C'est un honneur d'être élu. La confiance manifestée par le vote engage celles et ceux qui reçoivent l'onction du suffrage universel. Chaque élu est investi d'une grande et noble responsabilité. Dans leur fonction, toutes et tous sont appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Que ce soit pour un mandat exécutif dans une ville ou un village, comme représentant dans un parlement, le défi reste le même. On attend des élus qu'ils assument leurs tâches avec sérieux et abnégation. La seule priorité qui vaille est celle du bien commun, sans négligence pour les droits et la protection des individus.

L'honneur d'un élu, c'est bien de ne pas privilégier les intérêts particuliers, surtout pas les siens propres. Le copinage reste une menace constante

qu'il s'agit sans cesse de repousser. Les avantages personnels n'ont pas droit de cité. Pris en défaut, celle ou celui qui y cède doit en tirer les conséquences sans se dérober. Cela ne devrait pas se discuter.

En tant qu'élu, il faut donc faire preuve de courage et d'indépendance, quitte à éconduire ceux qui attendraient des privilèges ou des passe-droits. Un élu doit répondre aux attentes, sans tomber dans la complaisance. Avec la même rigueur, il ne peut accepter les dysfonctionnements et manipulations, y compris – et surtout pas! – dans son propre camp. Un élu doit fatalement accepter de déranger, voire de décevoir.

Les critiques peuvent alors fuser et se faire cinglantes. Elles sont permises, car nul n'est parfait. Mais il faut re-

connaître qu'elles sont parfois injustes ou malveillantes. Dans ces cas, l'élu doit accepter de faire face. Il va assumer. Quand les attaques virent à la mauvaise foi ou au lynchage, l'épreuve est redoutable et blessante.

compte de leur précarité. La hargne dont ils sont parfois victimes à laquelle l'élu doit accepter de faire face.

Les élus méritent le respect. Parce qu'en général, ils et elles accomplissent leur tâche au plus près de leur

Celles et ceux qui acceptent encore de se dévouer pour la collectivité se font de plus en plus rares. Beaucoup de personnalités de qualité refusent désormais de prendre le risque et les coups des obligations politiques. C'est un danger grandissant pour nos démocraties.

Complaisamment colportées par une presse friande de sensationnel, les coups bas peuvent virer au cauchemar. Les élus encaissent, mais ils mériteraient qu'on se rende mieux

conscience et s'investissent avec honnêteté et dévouement. Les élus sont soutenus pour cela, mais aussi épiés, jaugés, contestés. Ils se sentent, au fond, toujours un peu menacés. Ce se-

rait bien de ne pas l'oublier. C'est le vote qui légitime l'honneur d'un élu. Seul le vote peut le remettre en question.

Celles et ceux qui acceptent encore de se dévouer pour la collectivité se font de plus en plus rares. Beaucoup de personnalités de qualité refusent désormais de prendre le risque et les coups des obligations politiques. C'est un danger grandissant pour nos démocraties. La crédibilité des services publics risque de s'en trouver atteinte. La solidité de nos institutions en est sabordée. Les élus de qualité devraient être protégés. Ils et elles sont précieux pour notre société.

C'est un honneur d'être élu, mais l'honneur de ces mêmes élus devrait faire l'objet de la même attention et de la même reconnaissance.

LE CLIN D'ŒIL
KEystone

LA QUESTION DE LA SEMAINE

L'Assemblée fédérale doit-elle élire deux femmes au Conseil fédéral mercredi prochain?

Vous pouvez voter sur notre site internet www.journaldujura.ch, mais aussi réagir sur notre page Facebook ou par e-mail à l'adresse suivante: forum@journaldujura.ch

ANNULATION DU VOTE DU 18 JUIN

Les caractéristiques totales de l'élection

